DRINKS.

The Glenlivet French Oak Reserve 15 Years Single Malt Whisky 70cl

Scanner pour visiter la version en ligne

Informations supplémentaires

Numéro d'article	100664
Alcool	40%
Contenu	70cl
Pays	Grande-Bretagne
Région	Speyside, Ecosse
Embouteilleur	The Glenlivet Distillery 4 Castleton of Blairfindy Glenlivet, Ballindalloch AB37 9DB, UK
Marque	Glenlivet
Type	Single Malt Scotch Whisky
L'âge	15 ans
L'usage	pur ou pour divers boissons et cocktails (par ex., mélangé avec de l'eau tonique ou du Ginger Ale)
Dégustation	Nez: avec des notes florales et de chêne épicé. Bouche: fruité, légèrement sucré. Puis encore du chêne épicé et des noix. Finale: moyenne.
Désignation commerciale	Whisky
Détails	Stocké dans d'anciens fûts de bourbon et affiné pour la maturation en fûts de chêne frais français du Limousin
Honneurs	IWSC 2013: OrIWSC 2012: Argent / ExceptionnelInternational Spirits Challenge 2012: ArgentInternational Spirits Challenge 2011: ArgentSan

	Francisco World Spirits Competition 2012: OrSan Francisco World Spirits Competition 2011: Or
Ingrédients	Ein Zutatenverzeichnis ist nach Art. 16 Abs. 4 der VERORDNUNG (EU) Nr. 1169/2011 nicht erforderlich.
Additifs	Contient du colorant
L'emballage	mit Verpackung

Description

La «Glenlivet French Oak Reserve» est un Single Malt de 15 ans d’âge, qui passe sa maturité dans d’anciens fûts de bourbon. Il reçoit ensuite sa finition dans des fûts de chêne frais du Limousin. Présent depuis 2005 sur le marché, ce whisky a remporté de nombreux prix lors de concours internationaux. La distillerie de Glenlivet, à la limite orientale des Highlands écossais, est entourée de champs d'orge, de petites collines, de montagnes, de maisons dispersées et de vastes routes de campagne. Mais l’intérieur de la distillerie propose également un décor intéressant, avec sept alambics Wash Stills qui produisent 15 000 litres de whisky par an et sept alambics Spirit Stills qui produisent 10 500 litres de whisky par an, ce qui équivaut à plus de 10 million de litres de whisky Speyside par an. Cela fait de Glenlivet la deuxième plus grande distillerie de whisky d'Écosse. Mais ce n'est pas tout: en 1823, George Smith a été le premier à se joindre à l'Act of Excise, permettant à sa distillerie de fonctionner d'une manière légale. Auparavant, la production d’alcool conforme à la loi était impraticable, en raison de la charge fiscale excessive. Bien que Smith ait d'abord attiré le mécontentement des autres familles de distillateurs, cela n’a pas duré bien longtemps. La société, rachetée par Pernod Ricard, s'est quant à elle engagée à faire de Glenlivet le numéro un des Single Malts les plus vendus au monde.